SAINT - LUC MEDICAL

SOMMAIRE

— Membre d'honneur 10.000 fr.
— Membre de soutien 5.000 fr.
— Abonnement 700 fr.

à verser au C.C.P. 000-0321178-11 de la Société Médical belge

Cotisation de membre ordinaire: le montant en est fixé par chaque cercle local et à verser auprès de celui-ci.

N° 4 - 1985

EDITORIAL

L'assemblée générale de la Société Médicale Belge de Saint-Luc s'est tenue ce samedi 19 octobre 1985, date de la fête de Saint-Luc à Tournai. Cette journée est à marquer d'une pierre blanche dans les annales de Saint-Luc tant fut chaleureuse la réception organisée par nos amis de Tournai et splendide dans sa simplicité et dans la beauté des chants polyphoniques qui accompagnaient la messe du soir.

Après l'examen de l'activité des différents cercles locaux et de la situation générale de la société, cette journée a été consacrée à l'étude d'un des très grands problèmes de notre époque, celui de l'avenir de la société face à l'érosion progressive de la stabilité de la famille.

Ce problème qui va en s'amplifiant est devenu un phénomène de société si brûlant que même un organisme aussi peu suspect de préoccupations spiritualistes que l'O.M.S. commence à s'en inquiéter. Elle vient d'éditer coup sur coup deux brochures consacrées à ce sujet:
— Family breakup - People who can help
— Family breakup - Its effect on parents and children in Europe.

Pour analyser cet aspect nouveau de la vie de la société nous nous sommes adressés à deux personnalités de premier plan, tous deux professeurs d'Université, l'un à la K.U.L., le R.P. Schotsmans, l'autre à l'U.C.L., Monsieur Rezsohazy. Leurs exposés forment la partie essentielle de ce numéro de notre bulletin; ils montrent combien profonde a été ces dernières années l'évolution des idées à ce sujet et combien sera long le chemin à parcourir pour retrouver une meilleure cohésion familiale.

Que le retour à une situation meilleure soit inévitable, on ne peut en douter, mais il faudra qu'une génération soit sacrifiée pour que l'on se rende compte combien la cellule familiale unie est une des bases même de la vie en société. C'est une caractéristique fondamentale tant sur le plan biologique que sur le plan social.

Nous chrétiens, nous savons combien cette stabilité de la famille est un terrain indispensable à l'éveil, au développement et à l'épanouissement de la spiritualité et même du bonheur tout court. C'est pourquoi nous ne devons ménager aucun effort pour promouvoir la famille. Conseillers de bien des parents, conseillers de bien des jeunes nous pouvons, nous médecins catholiques, au cours du colloque singulier dans notre cabinet de consultation prodiguer des conseils utiles et favoriser la prise de position saine dans ce domaine.

Si notre attitude personnelle peut beaucoup auprès de nos patients individuellement, nous devons en nous unissant essayer d'infléchir l'attitude de nos dirigeants dans l'élaboration des programmes de gouvernement. Profitant de ce que ces programmes sont en voie d'élaboration, nous nous sommes efforcés d'agir pour qu'y soient introduites des mesures propres à promouvoir la stabilité de la famille.

C'est pourquoi, à l'issue de notre assemblée générale, au moment où Monsieur Martens est chargé par sa Majesté le Roi de former le nouveau gouvernement et de concevoir son programme nous lui avons envoyé au nom de Saint-Luc l'adresse qu'on pourra lire ci-dessus.

Puisse notre démarche être suivie d'effets.

J. LEDERER
président national de la
Société Médicale Belge de Saint-Luc

Vœu à Monsieur le Premier Ministre

Excellence,

La société médicale belge de Saint-Luc et la Belgische Geneesheren vereniging Sint-Lucas à l'issue de leur assemblée générale à Tournai le 19 octobre 1985 qui avait pour thème «Stabilité de la famille et avenir de la société» avec comme rapporteurs le professeur Schotsmans de la K.U.L. et le professeur Rezsohazy de l'U.C.L. forment le vœu que pendant les négociations pour la formation du gouvernement il soit tenu compte de la vision catholique de la vie et que la valeur de la famille soit prise en considération.

Ils vous félicitent et vous assurent de leur soutien.

Au nom de la direction de la Geneesheren vereniging Sint-Lucas et de la Société Médicale Belge de Saint-Luc.

Docteur Jean Kluyskens
vice-président national
Docteur P. Deschepper
voorzitter Vlaams verbond

Professeur Jean Lederer
président national
Docteur R. Orban
président de l'association

La famille : situation présente et perspectives d'avenir

Bien qu'un sujet aussi complexe que la famille d'aujourd'hui nous impose de procéder tout en nuances, je commencerai par brosser un tableau simplifié.

En regardant autour de nous, il ne nous est pas trop difficile de distinguer trois modèles familiaux. Ce sont les types purs et donc inexistants comme tels, mais chaque famille réelle s'approche plus ou moins d'un de ces types.

Appelons le premier type **modèle communautaire**. Dans ce cas, le foyer est issu d'un amour partagé. Pour cet amour, donner est plus important que recevoir. La vie des conjoints est fortement axée sur la famille, les enfants, le home. La famille est la ou une des valeurs structurantes de l'existence. La femme reste, si possible, au foyer. Epoux et épouse essaient de construire une œuvre commune. Le patrimoine, les biens acquis — quel que soit le régime matrimonial — sont considérés comme appartenant à tous et les conjoints en disposent de commun accord. Ce type de famille a tendance à compter au moins deux enfants, mais fréquemment trois ou plus. En cas de crise, les époux cherchent plutôt à surmonter l'obstacle qu'à trouver la solution dans la séparation.

Le second modèle est une **alliance d'individus**. Le foyer résulte de l'alliance de deux individus libres. Ils partagent un amour véritable, mais qui ne peut entraver l'épanouissement des partenaires. Il n'est pas possible de donner sans recevoir. L'amour lui-même est composé d'ingrédients qui sont proportionnés à des doses différentes de celles du modèle communautaire; par exemple, la bonne harmonie physique y joue un rôle plus considérable. La vie n'est pas axée sur le foyer avec la même intensité que dans le modèle précédent. Les époux ont chacun leur sphère personnelle, indépendante. Pour la plupart du temps, la femme aussi travaille à l'extérieur. Chacun vise à se réaliser à sa manière, suivant ses aspirations et il est entendu que chacun est tolérant à l'égard de l'autre. Le patrimoine, les biens acquis, les comptes sont plutôt séparés, chacun, les besoins communs étant satisfaits, reste maître de ce qu'il gagne. Pour ce type de famille, le nombre de deux enfants est plutôt un maximum. En cas de crise, les époux cherchent à se séparer en amis plutôt qu'à prolonger une union qui n'est plus alimentée par l'amour.

Le troisième modèle apparaît comme une **alliance d'intérêts**. Par intérêt, je n'entends pas uniquement le mariage de deux fortunes ou de deux entreprises comme cela pourrait arriver dans la bourgeoisie d'affaires ou dans les milieux commerçants ou agricoles. Dans les classes plus modestes, l'intérêt peut prendre pour l'homme des formes comme avoir une maison bien tenue, une cuisine soignée, ses affaires en ordre, sa descendance assurée. Et pour la femme, l'intérêt peut signifier échapper de la maison, avoir sa maison, être sa propre maîtresse, ne pas rester célibataire, devenir mère. Bien sûr, ce type d'union peut aussi connaître un amour authentique, mais celui-ci n'est pas le motif premier, il vient par surcroît. La vie est bien axée sur la maisonnée, le patrimoine, où les éléments matériels de la réussite ont une plus grande importance que les éléments affectifs. Les époux, s'ils sont partenaires, ne sont pas vraiment égaux. Le rôle de commandement échoit, en dernière analyse, au mari.

L'expression «chef de famille» a un sens réel. Le divorce n'est pas dans les mœurs de ce genre de ménage, sauf comme ultime recours.

Si nous considérons l'évolution à travers l'histoire, nous pouvons dire qu'au XIXe siècle le modèle «alliance d'intérêts» était plus fréquent. Il arrivait même que le mariage fut arrangé par les parents. Les transformations ont progressivement fait émerger le mariage dit «romantique», c'est-à-dire basé sur l'amour, souvent sous forme de coup de foudre, et le choix mutuel. L'autonomie par rapport aux parents et à la famille plus étendue s'est affirmée de plus en plus. Finalement, c'est le «modèle communautaire» qui s'est généralisé. L'apparition du modèle «alliance d'individus» est une étape nouvelle dans l'évolution. Ce type se répand surtout dans les générations plus jeunes.

*

* *

Les chiffres des enquêtes que je mène régulièrement en Belgique, nous présentent une famille bien portante. Celle-ci est toujours considérée comme la «cellule de base» de la société. Elle est une valeur centrale. Même beaucoup de divorcés se remarient. Il est vrai qu'il existe une atmosphère critique à l'égard de la famille et que l'image du mariage, reflétée par la littérature, le cinéma ou la télévision, présente souvent l'institution en crise ou la conteste. Néanmoins, le foyer réussi continue à apparaître comme un îlot de sécurité dans un monde anonyme et froid. Dans l'opinion générale, il est bâti sur un amour exclusif et stable. Malgré les difficultés accrues (souvent 50 ans de vie commune, les sollicitations concurrentes de l'extérieur, le travail professionnel de la femme, la diminution du nombre des enfants, etc.), on attend de la famille d'être le centre de l'existence quotidienne, le lieu où s'échangent les affections profondes et véritables.

A vrai dire, aucune alternative valable à la famille n'a pu s'imposer. Les différentes sortes de communautés expérimentées pour s'y substituer, restent des phénomènes éphémères et périphériques. Malgré la baisse considérable de la pratique religieuse, le nombre des mariages à l'église, bien qu'il diminue, résiste à l'effondrement (en 1980, 77 % des mariages ont eu lieu à l'église; un peu plus en Flandre, un peu moins en Wallonie, 45 % à Bruxelles). Le mariage religieux manifeste aux yeux du non-pratiquant l'importance de l'acte d'engagement, lui confère le décor, la solennité et l'aspect festif qui conviennent à une étape aussi décisive de l'existence.

Cependant, et nous arrivons aux parties plus ombragées du tableau, le projet de réussir sa vie à deux est devenu plus fragile. Ce projet, sincère et exigeant au départ, semble échouer plus fréquemment que par le passé. Le taux croissant des divorces en témoigne. Ces cinquante dernières années, le nombre des divorces par 1000 mariages a passé de 32,89 (1928) à 201,53 (1978): 160 en Flandre, 230 en Wallonie, 396 à Bruxelles (remarquons que 42 divorces furent prononcés en 1856...). Bien que ces chiffres semblent déjà considérables, à part l'Irlande et l'Italie, ils sont parmi les plus faibles en Europe.

Faut-il en conclure que les mésententes sont plus fréquentes aujourd'hui qu'autrefois? Je crois plutôt que ce sont les valeurs, le mode de vie et les conditions extérieures qui ont changé.

Parmi les valeurs, il faut signaler en premier lieu la fin du monde chrétien qui dominait jadis l'ordre éthique. La notion d'indissolubilité du mariage est de moins en moins partagée. Elle paraît surhumaine ou inhumaine pour beaucoup. Lors d'un sondage fait en France en 1972, 60 % des catholiques pratiquants approuvaient le divorce

comme issue de la mésentente d'un couple. En 1982, 11 % des Belges seulement n'admettent le divorce en aucune circonstance.

Parallèlement, la plus forte valorisation de la liberté personnelle et de l'épanouissement individuel, conduit plus aisément à déclarer le naufrage d'une union. Si le bonheur à deux devient problèmatique, la recherche de soi, le droit au bonheur, seul ou avec un autre partenaire, priment. Il est logique que chacun reprenne ses billes du jeu.

Traditionnellement, la pression sociale, la volonté de stabilité, la considération des intérêts des enfants, plus nombreux, ont joué en faveur du maintien des liens conjugaux, même si le fondement sentimental avait complètement disparu. De nos jours, le contrôle de l'entourage ne surveille pas la fidélité avec la même vigilance, il ne protège plus aussi efficacement l'union, il ne met plus les divorcés au ban de la société. C'est indiscutablement plus charitable, mais peu propice aux statistiques... La réaction face à l'échec tend donc à être: plutôt se séparer que réparer.

Notre mode de vie comporte également des éléments qui ne favorisent point la solidité des mariages. Le modèle véhiculé par les médias ou les vedettes du public, est celui des amours éternellement nouveaux après les ruptures qui suivent les liaisons usées. L'engagement professionnel plus fréquent de la femme a sans doute ses conséquences bénéfiques sur le niveau de vie du foyer et sur l'indépendance de l'épouse, il crée aussi des frottements et des difficultés.

Enfin, la législation elle-même s'est modifiée: simplification de la procédure d'obtention du divorce, en 1967, allègement des conditions du divorce par consentement mutuel, en 1969 et 1972, loi de 1974 autorisant le divorce pour séparation de fait de dix ans.

*

* *

Beaucoup de divorcés récidivent: ils tâchent de faire mieux une seconde fois. C'est une preuve de l'attraction de l'institution. Mais d'autres signes tiennent un autre langage. Un phénomène nouveau apparaît, celui du demi-foyer: divorcé avec enfant, célibataire avec enfant, désireux de garder leur état. Plus significative encore est l'expansion assez rapide, ces dernières années, de la «cohabitation juvénile» (ou préconjugale).

Voyons d'abord comment la chose est considérée par le public que j'ai interrogé lors de mon enquête en 1981:
«Quelle est la meilleure façon d'agir, d'après vous, pour un jeune homme et une jeune fille qui s'aiment vraiment:

— conclure mariage à la **maison communale** exclusivement, **avant de vivre ensemble**	4,5
— conclure mariage à la maison communale et à **l'église** (temple, synagogue), **avant de vivre ensemble**	56,4
— **vivre ensemble** et conclure mariage, après un certain temps, à la **maison communale** exclusivement	7,0
— **vivre ensemble** et conclure mariage, après un certain temps, à la maison communale et à **l'église** (temple, synagogue)	22,9
— **vivre ensemble** sans passer ni par la maison communale, ni par l'église	9,2»

Nous n'avons pas, en Belgique, des données fiables concernant l'ampleur prise par ce phénomène. Les statistiques indiquent cependant que le nombre des mariages a diminué de 8,32 par 1000 habitants en 1950, à 6,64 en 1979. En France, des enquêtes ont été faites auprès des personnes récemment mariées et elles prouvent que ces dernières années le mariage est, en nombre croissant, précédé d'une cohabitation. Cette pratique est davantage répandue dans les classes supérieures, parmi les intellectuels, les étudiants. Toutefois, il semble que, dans la majorité des cas, elle conduit devant le maire et le curé, surtout si la situation professionnelle des partenaires s'est consolidée et la venue d'un enfant est décidée.

Comment interpréter l'évolution ? Je crois qu'il faut invoquer une causalité triangulaire : 1° l'autonomie des jeunes (non pas matérielle, car la cohabitation est souvent financée par les parents, mais dans le domaine des décisions : par exemple, des vacances indépendantes dès 15-16 ans), 2° la prolongation des études et le retard de l'entrée dans la vie de travail, 3° l'affaiblissement de la censure sociale (ou les progrès de la tolérance).

La cohabitation juvénile ne conteste pas le couple. Au contraire : elle le glorifie. Elle ne met pas en question l'amour non plus. Elle le privatise. Le raisonnement est le suivant : nous nous aimons profondément, exclusivement, la fidélité nous oblige, mais uniquement devant nous. Notre amour est notre affaire et pas celle des parents ou de la société. Nous nous méfions des sentiments institutionnalisés. Le mariage nous piège, il gèle la spontanéité. Il faut refaire son amour chaque jour, aussi longtemps que possible.

Il ne faut donc pas voir dans ces couples l'incarnation de tous les péchés d'Israël. Ils se fondent sur des sentiments authentiques, mais ils témoignent de certains traits typiques d'une partie de la jeunesse : l'incertitude devant l'avenir, le refus de s'installer, la volonté de sauvegarder sa liberté, la préférence accordée à l'instant au détriment de l'avenir, une conscience aiguë de la fragilité des choses humaines.

Ils ont inauguré une nouvelle forme d'union, le « mariage progressif ». Celui-ci se réalise en trois étapes : la constitution du couple, la cohabitation, l'institution officielle.

Il est évident que la pratique de la cohabitation juvénile est liée à la disparition de la notion de péché attachée à l'acte d'amour préconjugal. Pour la très grande majorité des jeunes là où il y a amour, il ne peut y avoir de péché. La cohabitation se vit donc plutôt dans l'innocence. Ce sont des Romeo et Juliette qui ont réussi.

L'opinion générale ne les dément pas entièrement. Voici les réponses données par nos enquêtes à cinq ans d'intervalles (le changement social en Belgique : évolution des valeurs des Belges francophones) :
« Pensez-vous que les rapports sexuels :

	1975	1980
— sont permis lorsque les personnes y trouvent plaisir, même si elles ne sont pas mariées	**15,5**	**17,9**
— sont permis uniquement avec la personne qu'on aime, même s'il ne s'agit pas d'époux ou d'épouse	**24,0**	**29,5**
— sont permis uniquement avec la personne qu'on aime et qu'on compte épouser	23,3	23,0
— sont permis uniquement dans le mariage	**32,8**	**26,2**
— autre avis	4,3	3,5

On voit donc que la permissivité a fait encore des progrès. La notion de «normal» a changé de sens. Ce ne sont plus les 26,2 % qui ne légitiment les rapports sexuels que dans le mariage, mais les 73,8 % restants qui forment l'opinion dominante. L'action du contrôle social s'est renversée aussi : autrefois, elle s'exerçait en faveur de la virginité; aujourd'hui, elle assimile celle-ci à la bégueulerie et institue comme norme la performance sexuelle.

*

* *

Tournons maintenant notre regard vers la famille constituée pour essayer d'en diagnostiquer l'état actuel.

D'abord, comment se forme-t-elle ?

La famille est moins souvent le cadre des «fréquentations» des garçons et des filles que par le passé. La connaissance de son (sa) futur(e) se fait :

— bal, soirée dansante, surprise party	31,8 %
— groupe d'amis, amis communs, sorties amicales	20,7
— par frère, sœur, parents, fête familiale	9,4
— club, activités communes, mouvement de jeunesse	8,2

(les autres ont fait connaissance par la profession, à l'école, en vacances, dans le train, etc.)

Ce qui n'a pas changé par contre, c'est que l'initiative continue à être prise par le garçon. En tout cas, 89 % des garçons et 78 % des filles affirment cela. Les 11 % de différence traduisent probablement l'illusion des garçons d'avoir conduit la manœuvre...

Dans mes enquêtes, j'ai demandé aux gens mariés d'indiquer les facteurs qui sont intervenus dans leur décision de se marier. Voici les éléments le plus souvent cités, dans l'ordre de leur importance :

— le caractère, les qualités du futur conjoint,
— l'attirance physique,
— l'intelligence,
— la capacité de travail,
— les goûts et/ou activités identiques.

L'union de la famille est cimentée par un certain nombre de facteurs. Les plus importants sont, d'après mes enquêtes :

— la fidélité mutuelle des époux,
— l'entente entre les époux et les enfants,
— l'entente sexuelle,
— les échanges fréquents entre les époux,
— les revenus stables,
— le caractère semblable ou complémentaire des époux,
— l'entente entre les enfants.

Les liens personnels occupent les quatre premières places. Le triangle époux-épouse-enfants, leur entente, les échanges entre eux, constituent le noyau solide. Malgré la permissivité plus grande des mœurs, la fidélité mutuelle des époux vient en tête. Les facteurs caractériels sont jugés plus importants que les activités ou les goûts. La stabilité matérielle est aussi retenue comme une des assises de la cohésion familiale.

Dans un quart des ménages, aux dires même des enquêtés, il y a des problèmes d'entente familiale. Les problèmes le plus fréquemment cités sont:

— divergences de caractère	(1)	25,6 %
— difficultés financières ou désaccord sur les dépenses		22,3
— absence d'échanges, de conversation		21,9
— présence ou interférence fréquente des parents et/ou beaux-parents		18,6
— différences de goûts ou dans les activités		18,4
— désaccords nombreux entre les époux et les enfants		18,2
— mésentente entre les enfants		16,1
— attirance d'un époux vers un autre homme ou femme		15,9
— divergences dans le domaine sexuel		14,5
— manque de collaboration dans les tâches matérielles du ménage		13,0
— divergences d'opinion religieuse ou philosophique		9,1

Les difficultés peuvent commencer n'importe où et un problème peut en entraîner un autre jusqu'à la dissolution de la famille si les facteurs d'union ne sont pas suffisamment solides et, surtout si les échanges ont fait faillite. Aussi verrais-je volontiers dans la communication, le dialogue sincère et profond, l'élément-clé de la cohésion familiale. Les problèmes se tiennent donc entre eux, ont leur logique interne. S'ils ne sont pas traités à temps, ils risquent de devenir cumulatifs.

Il est dit souvent que la famille — qu'il s'agisse du modèle communautaire ou du modèle d'alliance d'individus, a évolué vers le «partnership» et la codécision. Sans nier le chemin qui a été parcouru dans ce sens, je corrigerais quelque peu le constat en affirmant que des progrès notables ont été accomplis vers l'égalité, mais que la diversité et la spécialisation des rôles subsistent largement. Ainsi, pour ce qui concerne l'organisation quotidienne de la maisonnée et les travaux du ménage, le rôle des femmes reste prédominant, même si la collaboration des maris s'obtient plus facilement, surtout chez les plus jeunes.

*

* *

L'évolution de la famille moderne doit énormément au changement du statut de la femme et à sa volonté de retour au travail professionnel.

En effet, il s'agit bien d'un retour. Au XIXe siècle, le travail des femmes, et celui des enfants, était nettement plus répandu que de nos jours et la libération consistait pour elles à ne plus devoir travailler ou à être protégée par le loi. Le recensement de 1866 indique que 63 % des femmes de 15 à 60 ans appartenaient à la population active. Cette proportion n'est plus que de 30 % en 1947. Depuis lors, elle ne cesse d'augmenter.

Les incidences du travail professionnel de la femme sont multiples:

Il contribue à augmenter les revenus du ménage et à élever le niveau de vie. Certains bienfaits de la société de consommation (la maison familiale, la seconde voiture, les vacances à l'étranger) sont obtenus avec le salaire de la femme.

Il assure à l'épouse une plus grande indépendance et une variété plus grande dans son existence, mais au prix d'un surcroît de travail, car les besognes ménagères restent en bonne partie à sa charge.

Il est une des causes de la baisse démographique.

Il accule à trouver des solutions de rechange pour les enfants, qui s'appellent crèche, garderie ou bonne maman. Aux problèmes qui découlent de l'absence du père s'en ajoutent donc ceux qui risquent de survenir de l'absence de la mère.

Il n'est pas interdit de penser que le travail professionnel de la femme pose des problèmes de cohésion à la famille, comme d'ailleurs celui du mari... Mes enquêtes prouvent que les dissensions sont significativement plus fréquentes lorsque l'épouse est également occupée à l'extérieur. Les causes exactes ne sont pas faciles à dépister, mais le fait est là.

En tout cas, les problèmes ouverts par l'émancipation féminine sont loin d'être résolus dans le sens d'une répartition plus équitable des tâches et du temps et dans celui d'un meilleur environnement affectif des enfants.

*

* *

Et venons-en aux enfants. Partout dans les sociétés modernes, quel que soit leur régime politique ou économique, la norme de deux enfants par ménage est devenue la règle. La publicité nous tend la photo d'une maman et d'un papa rayonnants avec un garçonnet et une fillette. La maison, la voiture sont conçues à cette dimension. C'est l'arrivée éventuelle d'un troisième qui crée toutes les difficultés: agrandir la demeure, faire de nouvelles dépenses, amener la maman à renoncer à son travail...

Ni notre mode de vie, ni nos valeurs n'encouragent la natalité. La plupart des gens désirent bénéficier pleinement des opportunités et des prestations de la vie actuelle: biens, loisirs, vacances, libre disposition de son temps. La plupart des femmes n'entendent pas être rivées au rôle de mère. Toutes ces aspirations, légitimes en elles-mêmes, ne sont pas contrebalancées ou finalisées par l'éthique traditionnelle qui présentait la famille nombreuse et l'éducation des enfants comme une vocation entière et source de joie, sublimant les tracas et les sacrifices qu'elles entraînent. Il faut aussi souligner que le souci des parents de tous les temps de donner à leurs enfants la meilleure éducation possible, comporte aujourd'hui des exigences accrues et qu'élever deux enfants coûte probablement autant qu'en élever quatre ou cinq il y a une trentaine d'années. De plus, ne l'oublions pas non plus, les horizons économiques bouchés et le pessimisme ambiant n'encouragent point la procréation.

Tous ces facteurs cumulés peuvent finalement jouer tellement fort que le taux de fécondité descend en dessous du niveau nécessaire au simple remplacement des générations (2,14 enfants par femme en âge de procréer).

Certains accusent la pilule d'être responsable des tendances évoquées. Il ne faut pas nier sa part, d'ailleurs difficilement précisable, dans l'état des choses. Elle n'est cependant pas essentielle. En effet, les statistiques montrent que la baisse notable de la natalité est antérieure à la généralisation des moyens contraceptifs sûrs. D'autre part, l'histoire prouve qu'en cette matière lorsqu'une population veut la fin, elle se donne les moyens: le mariage tardif, l'abstinence, les rapports sexuels incomplets, voire l'avortement, l'abandon des enfants ou l'infanticide.

Le rôle de ce qu'on a appelé à juste titre la «révolution de la pilule» est cependant capital, mais il réside ailleurs.

Pour la première fois dans l'histoire, la procréation est tout à fait maîtrisable et elle devient volontaire. La question n'est plus de savoir comment faire, avec tous les risques, pour ne pas avoir des enfants, mais bien à quel moment arrêter la contraception pour en avoir. Le partenaire responsable de l'acte n'est plus l'homme, mais la femme.

Les moyens contraceptifs sûrs permettent de dissocier les trois éléments constitutifs de l'acte sexuel : le plaisir, l'expression et la communication d'un amour, la procréation.

Ils peuvent devenir ainsi le moyen d'une philosophie pour laquelle la sexualité constitue une valeur en soi. Ils permettent sans doute aux couples mariés de prétendre à leur épanouissement sexuel sans crainte d'un enfantement inopportun. Mais ils permettent aussi aux jeunes d'aller jusqu'au bout de leur amour sans prendre sur eux la responsabilité de la paternité et de la maternité. Ou encore, ils permettent à n'importe qui de proclamer le droit de jouir sans entrave.

Nous avons sans doute acquis une plus grande maîtrise de la nature. Mais il est permis de se demander si nous sommes capables de placer cette maîtrise au service du perfectionnement de l'homme.

*
* *

Face à tous les problèmes que j'ai évoqués, il me paraît nécessaire d'imaginer des modalités de solution. A cet égard, je pense que la famille doit redevenir un des axes majeurs de l'action publique. Une politique familiale positive et dynamique ne peut à elle seule reconstituer les foyers ou relancer la natalité, mais elle est indispensable pour soutenir les efforts qui se déploient dans ce sens ou, au moins, pour ne pas les entraver.

En effet, je pense que l'avenir de la famille est principalement conditionné par la transformation des mentalités, des comportements et des styles de vie. Or c'est une tâche de longue haleine. Les résultats apparaîtront progressivement et les progrès se comptent en décennies. Déjà combien il est compliqué d'atteindre des objectifs matériels relativement simples, comme équilibrer le budget de l'Etat ou améliorer la sécurité sociale. Combien plus ardus sont alors l'éveil des consciences, la transformation des esprits, la modification des habitudes, la réforme des modes d'existence.

Mais depuis deux mille ans il nous est dit qu'il n'est jamais trop tard pour nous engager. Même si nous sommes les ouvriers de la onzième heure, nous n'avons aucune excuse de refuser l'appel qui nous est adressé.

Rudolf Rezsohazy
Profeseur à l'Université catholique de Louvain

Remerciement de la Secrétairerie d'Etat du Vatican

A la suite de la visite du Saint Père en Belgique, notre confrère Jean Kluyskens a reçu de la secrétairerie d'Etat du Vatican la lettre ci-dessous.



SECRÉTAIRERIE D'ÉTAT

N. 155.135

DU VATICAN, le 24 juillet 1985

Monsieur le Président,

Le Saint-Père, qui garde dans la mémoire du coeur l'heureux souvenir des différentes étapes de son voyage apostolique en Belgique, vous remercie cordialement de lui avoir manifesté votre profond attachement en lui offrant en hommage un poème de votre composition.

Il vous renouvelle ses encouragements à prier chaque jour comme Jésus nous l'a montré en nous donnant le Notre Père, à soutenir les activités de la F.E. A.M.C. et à suivre généreusement l'Evangile de fraternité et de paix. Il vous souhaite de demeurer ainsi dans la sérénité et la joie, même au milieu des épreuves, et il vous bénit de tout coeur, ainsi que votre propre famille et vos amis belges, membres de la Société Médicale de Saint-Luc.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma sincère considération et de mon dévouement.

Pour l'Assesseur,

Mgr R. Marsiglio

Docteur J. KLUYSKENS
Président de la F.E.A.M.C.
GENT

(avec annexe)

Un centre de bioéthique à l'Université du Sacré Cœur à Rome

Il s'est fondé au début de cette année un centre de bioéthique au sein de la Faculté de Médecine et de Chirurgie de l'Université du Sacré Cœur à Rome.

Cette Université comme toutes les Universités, et spécialement les Universités Catholiques s'est vue confrontée à de nombreux problèmes d'ordre bioéthique : techniques modernes de lutte contre la stérilité, euthanasie, etc.

C'est ce qui l'a décidé à l'instar de l'Université Catholique de Louvain de créer un centre d'études bioéthiques.

La mise en action de ce nouveau centre se fait à titre expérimental pour une durée de 3 ans à l'issue desquels sera prise la décision ou non de poursuivre ses activités.

La finalité de ce centre est quadruple :
1) promouvoir la recherche interdisciplinaire sur les problèmes éthiques de la biologie et de la médecine et de leurs applications dans le domaine de l'aide sanitaire et sociale.
2) contribuer à l'enseignement de la bioéthique dans le cadre de la faculté de médecine et de cours de perfectionnement.
3) participer à des activités d'éducation permanente en faveur du personnel sanitaire et de tous ceux qui s'intéressent à ces problèmes.
4) poursuivre des échanges culturels avec les autres centres italiens et étrangers ayant les mêmes préoccupations.

Ce centre s'inspirera dans ses recherches des principes chrétiens concernant le respect de la vie et de la personne humaine; il colligera toute la documentation existant dans ce domaine et organisera des cours et des conférences et séminaires en collaboration avec d'autres centres ou groupes ayant les mêmes objectifs.

Il a pour organe la revue «Medecine e Morale».

Nous adressons tous nos vœux à ce centre pour une action fructueuse.

J.L.

Prière du malade pour ses médecins

Ayez pitié, mon Dieu, de ceux qui se sont chargés de la croix des autres, de ceux qui se sont faits sauveurs.

Sauveur de tous, donnez au médecin la LUMIÈRE.

Eclairez-le dans l'obscurité d'autrui, pour qu'obligé de pénétrer dans le secret des corps et des âmes, il ne se trompe pas de route et ne blesse rien en passant.

Donnez au médecin l'AMOUR, pour que, chargé de sa propre peine et sans refuge peut-être pour lui-même, il trouve toujours en soi une douceur, un abri, une force pour le désespéré qui l'attend.

Donnez au médecin la GRÂCE, pour qu'en son plus mauvais moment, dans son incertitude, sa faiblesse d'homme, son trouble, il reste toujours assez sage, toujours assez bon, toujours assez pur, digne de la douleur sacrée dont la foi s'est donnée à lui.

Donnez au médecin la FIDÉLITÉ dans la miséricorde, pour qu'il n'oublie pas, n'abandonne jamais le moindre des misérables qui à lui se fie.

Donnez-lui la FORCE, ô mon Dieu, pour que le poids de tous ne vienne pas trop l'accabler, pour que la détresse qu'il porte n'atteigne pas sa joie, pour que la blessure qu'il panse ne lui fasse pas de mal.

(Fête de Saint Luc)
Marie Noël
Notes intimes, Librairie Stock, 1959, p. 46.

Le prix scientifique Merck, Sharp et Dohm

Le 22 octobre 1985, le F.N.R.S. a procédé à la remise du prix scientifique Merck, Sharp et Dohm. Ce prix d'un montant de 1.000.000 francs est destiné à récompenser une étude originale, clinique ou expérimentale dans le domaine des sciences médicales.

Le jury formé des plus éminentes personnalités du monde de la recherche médicale en Belgique a attribué cette récompense au docteur Thierry Grisar, agrégé de l'Enseignement Supérieur, Premier Assistant à l'Université de Liège, pour un travail intitulé «Etude biochimique des relations neurogliales au sein des foyers d'épilepsie expérimentales et humaines».

Dans son discours, Monseigneur Massaux, Recteur de l'Université Catholique de Louvain, Président du Fonds National de la Recherche Scientifique, a exposé devant les autorités gouvernementales présentes combien les restrictions budgétaires frappant d'une manière particulièrement sévère les Universités avaient rendu difficile la poursuite de recherches même celles qui ont pour but de soulager les souffrances des malades et s'est réjoui de ce que des initiatives privées viennent en partie combler les défaillances de l'Etat.

Monsieur Spencer, président de Merck, Sharp et Dohm a exposé tout ce que cette firme a déjà fait pour la recherche médicale; il s'est dit enchanté de la collaboration avec les Universités Belges et impressionné par la qualité de ses chercheurs.

Le docteur Thierry Grisar a remercié les autorités présentes et a exposé le plan de ses futures recherches.

Remerciements après le Grand Voyage du Pape en Belgique (17-22 mai 1985)

Venant chez nous,
Tout de blanc vêtu,
Tu descendus des nuages
Tel la Colombe de la Paix.
Ton premier geste
fut d'hommage et de confiance:
penché profondément,
Tu baisas notre sol.
Ton regard reflétait la bonté,
Ton sourire la sympathie;
Tu écoutas avec patience
les hommages et les griefs,
répondant avec compréhension et sagesse;
Tu caressais les petits avec amour,
serrais Les mains des humbles
et saluais les grands
avec une franche simplicité,
défendant avec force
les fondements naturels et sacrés de la vie.
Ta voix était chaude,
Elle résonnait dans les cathédrales
les grands-places et les palais,
ses ondes s'amplifiaient
dans les plaines et par les vallées...
Et tu priais...
L'écran captait ton image
d'un œil scrutateur,
il l'agrandit
et nous livra ton visage.
D'innombrables vinrent t'entendre,
s'agenouiller, prier avec Toi;
des millions purent te voir, écouter ta parole:
miracle de la technique
au service du Bien.
Ton message frappa,
Pierre contre pierre:
y jaillit le feu,
qui couvait...
Puisse le souffle de l'Esprit,
en ce Jour de Pentecôte,
aviver encore cette flamme,
afin que soit chassée l'obscurité
et que resplendisse la lumière de Vérité.
Merci, Messager de Dieu.

Jean KLUYSKENS
Pentecôte 26.05.1985

Malines, le 10 juillet 1985

Chère Madame,
Cher Monsieur,

Le 21 mai se terminait en Belgique le voyage pastoral du Pape Jean-Paul II. Ce fut un événement impressionnant dont l'ampleur a dépassé toutes les prévisions. Cette visite marquera certainement l'avenir de l'Eglise catholique et même de notre pays.

Au nom de la Conférence épiscopale et au nom de l'asbl «Acceuil du Pape», je vous remercie de votre généreuse contribution, destinée à aider à couvrir les frais du voyage. Même si les organisateurs ont pu faire appel à de nombreuses bonnes volontés, une visite du Pape en de nombreux endroits devait engager des frais considérables. Votre don constituait pour nous une aide substantielle.

Je vous suis également reconnaissant de vos prières, pendant la période de préparation du voyage du Pape. Cette prière a été exaucée, car, durant cinq jours, nous avons été les témoins d'un véritable renouveau dans notre Eglise locale.

Veuillez agréer, chère Madame, cher Monsieur, avec ma profonde reconnaissance, l'assurance de mes sentiments cordialement dévoués dans le Christ,

+ Godfried Card. Danneels

† Godfried Cardinal DANNEELS
Archevêque de Malines-Bruxelles.

Le phénomène du Rock 'n' Roll

S. Kessel - J. Lunquick

Dernièrement nous avons eu connaissance d'une étude faite sur le Rock 'n' Roll par un religieux canadien, Jean-Paul Regimbal : « Le Rock 'n' Roll, viol de la conscience par les messages subliminaux ».

Vu la gravité des constations faites, il nous a semblé nécessaire d'alerter parents et éducateurs.
L'auteur veut « amener les lecteurs à une prise de conscience aiguë en vue d'une prise de position énergique face à cette révolution mondiale qui affecte la jeunesse ».

Le Père Regimbal s'occupe particulièrement de l'évangélisation des jeunes entre 15 et 20 ans. Outre les qualités inhérentes à son apostolat, le Père Regimbal est criminologue spécialisé en psychiatrie criminelle.
Témoin de la vague de violence et de suicide liée à la révolution socio-culturelle caractérisée par une opposition à toute forme d'autorité et de contrainte, et véhiculée par ce nouveau rythme musical, le Père Regimbal a étudié le phénomène du Rock.
Poursuivant une exploration en profondeur de ces tragédies humaines, il établit que la constante repérée dans les cas observés était le facteur musical du Rock 'n' Roll.
Sa brochure informe sur le phénomène du Rock et oblige à se poser d'inquiétantes questions au sujet d'une musique dont les effets sont équivalents à ceux de la drogue.

Avant lui, W. Joseph Matt avait déjà publié une étude : « Le Rock instrument de révolution et de subversion culturelle » (Edit. St Raphaël).

Premier diagnostic d'une fausse culture en même temps que réaction combative face à une musique d'influene néfaste, le rock fait appel aux instincts rebelles d'une jeunesse dévorée par la fureur de vivre. Il exploite le thème de l'amour physique débridé. L'assaut du bruit et des lumières, les percussions délirantes, l'obsession des rythmes syncopés créent un climat de haute tension qui met les auditeurs en délire.
Les Beatles eux-mêmes déclarent : « Notre musique est capable de causer une instabilité émotionnelle, un comportement, voire même la révolte et la révolution. »

« Le but poursuivi est d'immerger l'auditoire dans un océan sonore en furie. On n'écoute pas le hard rock, on y est noyé selon un rituel de sexe, de perversion et de révolte ».

Un tel déferlement de folie musicale est nocif tant sur le plan physique que sur le plan psychique, mental, moral et spirituel.
Ses ravages sur le plan physique :
« La force du rock, c'est la pulsation syncopée du rythme qui produit dans l'organisme humain un retentissement bio-psychologique capable de modifier le fonctionnement des divers organes du corps. Le beat peut produire une accélération de la pulsation cardiaque et un accroissement du taux d'andrénaline; il peut provoquer non seulement un bien-être sexuel, mais aussi une excitation sexuelle allant jusqu'à l'orgasme. »

Le bruit irritant, l'influence des effets lumineux, l'intensité du son élevée à 20 décibels au-dessus du seuil de tolérance exaspèrent le système nerveux (au-delà de 80 décibels l'effet d'intensité est désagréable, il est nuisible au-delà de 90 décibels; or dans ces concerts rock on mesure jusqu'à 106 à 108 décibels dans la salle et 120 près de l'orchestre). l'agression est telle que l'organisme sensoriel se trouve totalement sans défense.

Il en résulte des traumatismes graves de l'**ouïe**: des jeunes connaissent des problèmes d'audition qui n'affectent habituellement que des adultes ayant dépassé la cinquantaine; de la **vue**: l'intensité des éclairages, atteinte par le rayon laser garde la séquelle de la brûlure: une tache aveugle permanente. Les assauts d'une lumière clignotante et trop vive provoquent des vertiges, des nausées, des hallucinations.

Soulignons encore les dommages causés à la colonne vertébrale, les changements dans le pouls, la respiration; la modification du métabolisme de base et du taux de sucre dans le sang; la sécrétion accrue des glandes endocrines en particulier de la glande pituitaire qui règle les processus vitaux dans l'organisme. L'équipe médicale de B. Larson (Cleveland) est catégorique: «Les vibrations de basses fréquences, dues à l'amplification des guitares-basses, auxquelles s'ajoute l'effet répétitif du beat, produisent un effet considérable sur le liquide cérébro-spinal. A son tour, ce liquide affecte directement la glande pituitaire qui commande la sécrétion d'hormones. Le résultat global est un déséquilibre des hormones sexuelles et surrénales ainsi qu'un changement radical du taux d'insuline dans le sang, de sorte que les diverses fonctions de contrôle des inhibitions morales tombent en-dessous du seuil de tolérance ou sont complètement neutralisées.»

Le rythme particulier au rock conditionne d'abord le corps, puis devient stimulant des fonctions hormonales du système endocrinien. Véritable manipulation de l'organisme humain.
Les maladies cardio-vasculaires, les troubles de l'équilibre augmentent d'une façon inquiétante chez les «drogués» du rock.

Le célèbre musico-thérapeute Adam Knieste a consacré dix années à étudier les effets de la musique rock. Son rapport est éclairant: «Le problème central causé par la musique rock chez les patients que j'ai traités découle clairement de l'intensité du bruit qui provoque l'hostilité, l'épuisement, le narcissisme, la panique, l'indigestion, l'hypertension et une étrange narcose. Le rock n'est pas un passe-temps inoffensif, c'est une drogue plus mortelle que l'héroïne, et qui empoissonne la vie de nos jeunes.»

Le rock a une influence dépersonnalisante et entraîne des traumatismes psycho-affectifs profonds. De nombreuses analyses médicales et psychiatriques faites par divers docteurs parmi lesquels nous citons Mac Rafferty, Granby Blaine, Barnard Saibel, Walter Wright, ainsi que Frank Garlock et Tom Allen, deux maîtres d'étude sur le rock 'n' roll, révèlent entre autres:

1. Modification des réactions émotives allant de la frustration à la violence incontrôlable.
2. Perte du contrôle, aussi bien conscient que réflexe, des capacités de concentration.
3. Diminution considérable du contrôle de l'intelligence et de la volonté sur les pulsions subconscientes.
4. Surexcitation neuro-sensorielle produisant l'euphorie, la suggestibilité, l'hystérie et même l'hallucination.
5. Troubles sérieux de la mémoire, des fonctions cérébrales et de la coordination neuro-musculaire.
6. Etat hypnotique ou cataleptique faisant de la personne un genre de zombie ou de robot.
7. Etat dépressif allant jusqu'à la nevrose et à la psychose, surtout lorsque la musique et la drogue se combinent.
8. Tendances suicidaires et homicides considérablement accrues par l'audition quotidienne et prolongée de la musique rock.
9. Auto-mutilation, auto-immolation et auto-punition, surtout dans les grands rassemblements.
10. Impulsions irrésistibles de destruction, de vandalisme et d'émeutes à la suite de concerts et de festivals rock.

Marvelon (Organon)

comprimés

omposition
haque comprimé contient 0,150 mg de desogestrel (un pregestagene) et 0,030 g d'éthinylestradiol (un oestrogene)

aractéristiques
e Marvelon est un contraceptif oral de type combine Chaque strip de Marvelon st constitue de 21 comprimes Un comprime contient comme produit actif du ésogestrel (0,150 mg), un pregestagene et de l ethinylestradiol (0,030 mg), un estrogene Le désogestrel est un pregestagene tres actif
es recherches cliniques comparatives il est apparu que les combinaisons ésogestrel/ethinylestradiol n'ont pas les effets metaboliques nefastes attribues l'activite androgène des pregestagenes, grâce à l'utilisation du desogestrel
ors de l'application du schema posologique preconise le Marvelon empêche la aturation des follicules ainsi que l'ovulation par inhibition des gonadotrophines ypophysaires
haque mois une hemorragie de privation est induite, elle ressemble assez à une enstruation normale quant à la duree et l'intensite Cette hemorragie mensuelle ommence generalement deux à trois jours apres la prise du dernier comprime et st le plus souvent indolore
e Marvelon a un effet contraceptif fiable tel qu'il apparaît des etudes cliniques

dication
ontraception orale

ontre-indications
es contraceotifs oraux parmi lesquels le Marvelon - ne peuvent pas être mployes en cas de
Thrombopnlebite, processus thrombo-emboliques ou troubles de cette nature ans l anamnese
Troubles hepatiques graves, ictere, syndrome de Rotor, syndrome de Dubin ohnson ou antecedent d ictere gravidique
'utilisation de contraceptifs oraux n est pas contre indiquee chez les femmes qui nt un passe d hepatite, mais dont le fonctionnement hepatique est normal
Tumeurs oestrogeno-dependantes averees ou soupçonnees
Hemorragies genitales dont l etiologie n a pas ete etablie
Anemie a hematies falciformes
Porphyrie
Hyperlipoproteinemie, specialement s il existe en outre d autres facteurs de sque predisposant aux troubles cardiovasculaires
Un passe d otosclerose qui s est aggravee pendant la grossesse et ou lors de emploi de contraceptifs oraux

Grossesse
faut exclure une grossesse avant d instaurer un traitement au Marvelon
a fiabilite des contraceptifs oraux est reduite dans les conditions suivantes
- la prise des comprimes n'est pas faite selon les instructions comprimes oublies, par ex.
- des troubles gastro-intestinaux avec diarrhee ou vomissements se sont produits dans les trois heures suivant la prise d un comprime
- certains autres medicaments ont ete pris en même temps (voir 'Interactions')

hez certaines femmes utilisant un contraceptif oral, il se peut que la quantite de ang perdu pendant l hemorragie de privation ou la duree de celle-ci soient éduites Il arrive même parfois que l hemorragie de privation ne se produise pas n l absence des circonstances mentionnees ci-dessus, une grossesse est nprobable Il n'y a donc pas de raison d arrêter l utilisation du Marvelon
ependant, si chez une femme sous Marvelon qui presentait regulierement une emorragie de privation, celle-ci cessait brusquement de se produire, l eventualite 'une grossesse devrait être exclue, d'autant plus s il existe d autres raisons érieuses de soupçonner une grossesse (voir les circonstances mentionnees ci essus) Dans ce cas, il peut être necessaire de proceder a des diagnostics de rossesse successifs, a des intervalles d'une semaine par ex En attendant le ésultat des diagnostics, il faut conseiller a la patiente d interrompre la prise des omprimes et d'utiliser une autre methode de contraception (non hormonale)
près l'exclusion d'une grossesse, la prise des comprimes peut recommencer de maniere usuelle, c-a-d en entamant une nouvelle plaquette de Marvelon le remier jour des regles suivantes

vertissements et précautions
est conseille de proceder a des examens medicaux périodiques qui se feront éneralement tous les six mois, a moins que des circonstances particulieres ne equierent une frequence plus elevee Ces examens doivent porter tout specia-ement sur le poids corporel, la tension arterielle, le cœur les seins, les organes elviens, les jambes et la peau
u moindre signe de processus thrombo-embolique, l'utilisation de la preparation oit être immediatement arrêtee Des etudes effectuees en Angleterre et aux tats-Unis ont demontre que, par rapport aux femmes qui n'utilisent pas de ontraceptifs oraux, celles qui en usent courent probablement un risque de hrombose legerement superieur Elles presentent un peu plus frequemment des ffections vasculaires, surtout au-dela de 35 ans Ceci s applique specialement a elles qui fument beaucoup ou qui sont immobilisees
es contraceptifs oraux peuvent faire augmenter le risque de thrombose, il faut onc en tenir compte en cas d intervention chirurgicale chez des malades utilisant es preparations
es fibromyomes uterins preexistants peuvent augmenter de volume sous influence d'oestrogenes L'administration de la préparation doit être arrêtee ans ce cas
a tolerance au glucose peut diminuer pendant l'utilisation de contraceptifs oraux, s patientes diabetiques doivent donc être maintenues sous une surveillance ricte
es femmes atteintes d'une insuffisance du myocarde ou des reins, d'epilepsie ou e migraine doivent être surveillées avec soin, etant donné qu'une retention ydrique a eté observee lors de l'utilisation continue de contraceptifs oraux
faut être prudent quand il s'agit de femmes jeunes dont les cycles ne sont pas ncore stabilises
hez certaines femmes, la tension arterielle augmente pendant la grossesse ou pendant la prise de contraceptifs oraux Chez ces femmes, la tension arterielle doit etre verifiee regulierement En cas d hypertension grave, il faut immediatement arreter l utilisation de la preparation
Le medecin doit etre conscient du fait que la fiabilite des contraceptifs oraux est diminuee quand un comprime a ete oublie ou quand des troubles gastro intestinaux surviennent pendant la periode de prise des comprimes
Apres un accouchement ou un avortement la prise des comprimes doit commencer le premier jour de la premiere apparition spontanee des regles Si l on souhaite instaurer le traitement plus tot - immediatement apres l accouchement par exemple il faut egalement prendre des mesures contraceptives non hormonales pendant les 14 premiers jours de la prise des comprimes
D une maniere generale, il apparait que le Marvelon n exerce pas d effet nuisible sur la lactation
L excretion de substances actives dans le lait est negligeable Il se peut cependant qu une suppression de la lactation se produise si la prise de la preparation commence juste apres l accouchement
Il faut être prudent lorsqu il s agit de prescrire des contraceptifs oraux a des femmes ayant des antecedents d'herpes gestationis
L utilisation de contraceptifs oraux peut influencer le resultat de certains tests de laboratoire Des adenomes hepatiques ont ete observes chez des femmes traitees par des contraceptifs oraux L adenome peut soit se presenter sous forme d une masse abdominale, soit se manifester par les symptômes d une affection abdominale aigue Il faut songer a un adenome hepatique hemorragique si la femme presente des douleurs abdominales ou les symptômes d'une hemorragie intra abdominale

Interactions
Des hemorragies irregulieres et une diminution de la fiabilite des contraceptifs oraux peuvent se produire quand ces preparations sont utilisees en même temps que des medicaments qui activent des systemes enzymatiques au niveau du foie (tels que la rifampicine, les barbituriques, certains anti-epileptiques) ou lors de l emploi de l ampicilline

Mode d'emploi
- **Mode d'administration**
  Voie orale

- **Posologie**
  Pour obtenir un cycle anovulatoire il faut administrer pendant 21 jours 1 comprimé de Marvelon par jour, à commencer le premier jour du cycle (ce qui correspond au premier jour de la menstruation) Ce comprimé est libéré de l alveole correspondant à ce jour de la semaine Les comprimés seront pris chaque jour à un moment précis de la journée, de préférence lors du repas du soir Après avoir pris le dernier comprimé d'un strip on entame un nouveau strip après un arrêt de 7 jours

Effets secondaires
Pendant les premiers mois de traitement, il peut se produire des pertes de sang irrégulières L'expérience a prouvé qu'il s'agit là presque toujours d'un problème temporaire La prise des comprimés doit donc continuer Si l'hémorragie irrégu-lière est grave ou prolongée, il y a lieu de consulter le médecin
Il se peut que la patiente souffre de nausées, de vomissements, de céphalées et de mastodynie pendant les premiers mois de traitement Généralement, ces symp-tômes disparaissent rapidement, sinon il y a lieu de consulter le médecin

Il existe certains éléments indiquant une relation probable entre l'utilisation de contraceptifs oraux et la survenue d'une cholélithiase
Il se peut que le poids corporel augmente pendant l'utilisation de contraceptifs oraux Dans ce cas, la femme doit surveiller son régime alimentaire
Des symptômes tels que maux de tête soudains et séveres, douleurs de poitrine, troubles visuels, gonflement d'un bras ou d'une jambe requièrent un examen medical immediat
Si la femme est atteinte d'ictère pendant le traitement - ce qui n'est pas nécessairement en rapport avec celui-ci - l'administration de Marvelon doit être arrêtée immediatement
Une retention hydrique peut se produire pendant le traitement par contraceptifs oraux
Du chloasma s observe occasionnellement pendant l'utilisation de contraceptifs oraux, et cela spécialement chez les femmes qui ont des antécédents de chloasma gravidique Ces femmes doivent eviter de s'exposer au soleil pendant qu'elles utilisent ces préparations
Certaines femmes qui utilisent des associations d'oestrogènes et de prégesta-gènes peuvent présenter de la dépression Le metabolisme du tryptophane peut être perturbé chez certaines d'entre elles, dans ce cas, l'administration de vitamine B6 peut avoir une valeur thérapeutique

Conservation
Aucune précaution particulière

Période de validité
3 ans (voir date de péremption sur l'emballage exterieur)

Présentation et forme pharmaceutique
3 plaquettes de 21 comprimés
Le comprimé porte la mention 'Organon' sur un côté et le code TR5 sur l'autre côté

Formule
R/Desogestrel 0,150 mg - Ethinylestradiol 0,030 mg - Amyl - Polyvidon - Ac stearic - Magn stearat - Silicii oxyd colloid - dl-α-Tocopherol - Lactos. q s. pro compr uno

Organon Belge S.A., 13 Av. Marnix, 1050 Bruxelles (Organon)



MA LUN
DI MAR
WO MER
DO JEU
VR VEN
ZA SAM
ZO DIM
Marvelon
Organon

Tout aussi déplorables sont les conséquences sur le plan moral. «L'intelligence, la volonté, le libre arbitre et la conscience morale subissent par la voie de tous les sens un assaut tel que les capacités de discernement et de résistance sont fortement diminuées, voire neutralisées.»

Cet état ouvre la voie aux défoulements violents comme la colère, la haine, la vengeance, la sexualité et toutes les formes de perversion. Si on ajoute à tout ceci les attaques des messages subliminaux, on peut parler d'un véritable viol de la conscience, d'une manipulation du libre arbitre.

Qu'en est-il de ces messages subliminaux? Subliminal se dit d'un message qui atteint une personne juste en-dessous du seuil de la conscience, soit dans son subconscient. Ce qui signifie qu'il échappe à tout dépistage des facultés conscients de la personne humaine.

«Le concepteur du message subliminal est parfaitement conscient de l'objectif qu'il veut atteindre: à savoir une révolution en profondeur capable de toutes les subversions.»

C'est en Californie qu'un ancien artiste-rock, le pasteur G. Greenwald, dénonce la présence de messages subliminaux dans des disques très populaires chez les jeunes. Leur contenu est très varié:
a) La perversion sexuelle sous toutes ses formes.
b) L'appel à la révolte contre l'ordre établi.
c) La suggestion au suicide.
d) L'incitation à la violence et au meurtre.
e) La consécration à Satan.

Ce message est camouflé c'est-à-dire qu'il est imprimé à rebours sur le disque ou la cassette. Le texte est décodé lorsque l'enregistrement est joué en sens inverse. Une enquête a révélé que pour transmettre de tels messages des moyens techniques hautement spécialisés sont utilisés. Ainsi:
— le signal subliminal
— la stroboscopie.

1° Le signal subliminal est un signal à fréquence ultra-sonique inscrit sur le disque. La réaction bio-chimique obtenue équivaut à une piqûre de morphine. La réaction produit un double effet: une sensation de bien-être étrange et une activation des processus mentaux.

2° Le stroboscope est un appareil qui peut accélérer à volonté une alternance de lumières et de ténèbres, ce qui produit un affaiblissement considérable du sens de l'orientation, du jugement et des réflexes. Vingt-cinq interruptions par seconde perturbent la faculté de concentration; au-delà, la capacité de contrôle est perdue.

Rythmes et lumières combinés font donc perdre à la personne ses réflexes automatiques et ses mécanismes de défense naturels. Sans s'en rendre compte, elle succombe aux suggestions des messages subliminaux.

L'intelligence et la volonté n'étant plus en état d'alerte ni en mesure de discerner l'«invasion», c'est le subconscient qui capte le message, le décode, le reconstruit pour le transmettre par la mémoire au moi conscient en passant par l'«id» et le «surmoi». Le terme «id» désigne l'ensemble des poussées primitives inconscientes de l'être: instincts de vie et de mort, de conservation et de destruction, la passion d'amour et de haine. En elles-mêmes ces poussées ne sont ni bonnes ni mauvaises, ni morales ni immorales, elles dépendent de l'usage que le moi conscient en fera. Le «surmoi» est une force aidant à compenser la nature chaotique et débridée des poussées primitives de l'«id».

«Nous travaillons toujours à diriger la pensée et la volonté des personnes et la plupart des autres groupes en font autant» (Mick Jagger des Rolling Stones, surnommé le «Lucifer du rock»).

Le rock est l'intermédiaire parfait pour véhiculer parmi la jeune génération des divers pays du monde la révolte et la révolution. Véritable machination de chaos et de désordre qui conduisent à une incroyable et lamentable déchéance humaine.

Où en est le moteur? Et qui l'anime? Qui finance ce complot?
En 1776, les Illuminati, ancien ordre mystique fondé par plusieurs apostats, se proposaient déjà de fonder un seul et unique gouvernement mondial. Voué à Satan, cet organisme est toujours agissant aujourd'hui. Il sait que la jeunesse est sourde aux discours et aux stratégies politiques. Il prémédite donc, par le truchement d'une musique agressive et révolutionnaire, de conduire la jeunesse vers un «internationalisme». Cette «secte» puissante n'a pas trouvé meilleur véhicule que le rock pour assurer le succès de sa philosophie et inculquer ses idées à la jeune génération.

Avec le Rock, c'est la révolte contre les tabous sexuels et religieux. Avec le Rock, c'est la rupture successive des liens avec la famille, l'Eglise, la nationalité, l'ethnie culturelle.
On devient citoyen d'un monde sans foi ni loi, sans obligation envers personne. Notons que cette mentalité transparaît dans le disco.
Pour nous, le disco c'est l'abrégé du mot discothèque qui désigne une collection de disques ou l'organisme qui prête des disques. Mais dans le milieu homosexuel, berceau du disco, il désigne un style de vie, un mode de divertissement, une ambiance particulière. A New York, les établissements de ce genre sont passés de 100 à 18.000 en deux ans. (Les Illuminati financent l'agence Wicca pour monter des studios de production).

Ce succès correspond à la mentalité des usagers de ces clubs: faire tout ce qu'on a envie de faire. Dans une atmosphère de tolérance totale on peut assumer sans fausse honte sa sexualité ambivalente.
C'est la glissade sur la pente du vice, de la barbarie, du mépris de la vie. C'est la destruction physique, psychique et morale de la jeunesse.

Certains groupes ont pris une orientation satanique — ainsi les Rolling Stones qui parmi les œuvres célèbres comptent de nombreux hymnes à satan —.
Le groupe Black Sabbath a prospecté le domaine de l'occultisme et du satanisme depuis la «messe noire» jusqu'au sacrifice humain.
Rappelons qu'Elvis Presley, le «Roi du Rock 'n' Roll», l'initiateur de la révolution rock, exerce toujours une influence sur des admirateurs qui poussent ses principes à un aboutissement tragique.
Kiss, groupe punck (punck signifie prostituée, pourriture) en est la plus désastreuse illustration. C'est le culte du mal, la perversion sexuelle sans frein, la glorification de satan.

Le phénomène du rock est tragique car cet envoûtement progressif conduit inévitablement à la catastrophe.

En conclusion,
il est de notre devoir de nous informer, d'informer, de mettre en garde la jeunesse. Le phénomène du rock est tragique en ce sens qu'il est une philosophie de désordre, un moyen de perversion, une délectation à l'auto-destruction.

«N'est-il pas étonnant que les pouvoirs publics se montrent si impuissants devant les malheurs de toutes sortes engendrés par cette pernicieuse vague musicale érotique et satanique?»

«Le mal n'a pas plus de rayonnement que ne lui en laissent gagner les gens de bien qui ne font rien.»

«Pervertissez la jeunesse, vous vaincrez la nation!»

«Nous aurons demain la société que nous bâtissons aujourd'hui et la jeunesse d'aujourd'hui est garante de l'avenir de la société et de l'Eglise.»

La jeunesse est avide de dépasser ses limites, de dissoudre les ombres qui l'empêchent d'être elle-même. D'une telle libération le Rock n'est qu'une parodie. Puiser dans les énergies spirituelles les forces de renouvellement, c'est dégager une voie d'accomplissement qui appelle au redressement humain, à la repossession de soi, à l'amour vrai.

Si la jeunesse emprunte ce chemin, alors se réaliseront une authentique révolution, une véritable libération.



Congrès de la F.I.A.M.C. en 1986

Buenos Aires 8 en 12 août 1986

En août 1986 aura lieu à Buenos Aires en Argentine le XVIème congrès de la F.I.A.M.C. (Fédération Internationale des Associations de Médecins Catholiques).

En voici le programme:

Vendredi 8 Août

de 09 h 00 à 11 h 00	Réception des congressistes
12 h 00	Concélébration Eucharistique
16 h 00	Cérémonie inauguruale
17 h 00	Exercice de la profession dans les différents pays
21 h 00	Concert d'orgue par le maître Sciolli

Samedi 9 août

8 h 30	Concélébration eucharistique
9 h 30 à 12 h 30	Ingeniérie génétique microgénétique Malformations Diagnostic prénatal Ingéniérie génétique proprement dit Ethique et génétique
15 h 00	Conférence
16 h 00 à 18 h 00	Ingéniérie génétique Communications
18 h 00	Conclusions
21 h 00	Théâtre

Dimanche 10 août

9 h 00	Assemblée de la Fédération Internationale
12 h 00	Concélébration eucharistique à Lujan

Lundi 11 août

8 h 30	Concélébration eucharistique
9 h 30 à 12 h 30	Euthanasie valeur de la vie humaine le chrétien devant la souffrance l'emploi des analgésiques moyens proportionnés et disproportionnés dans les maladies graves euthanasie dans la période terminale euthanasie dans les malformations
15 h 00	Conférence

16 h 00 à 18 h 00	Euthanasie communications
18 h 00	Conclusions
21 h 00	Orchestre de tango typique

Mardi 12 août

8 h 30	Concélébration eucharistique
9 h 30 à 12 h 30	L'éthique et les étudiants
15 h 00	Conférences
16 h 00 à 18 h 00	L'éthique et les étudiants Messe concélébrée Réunion du Comité Directeur Mondial
21 h 00	Banquet de clôture

Lieu du Congrès — Académie Nationale de Médecine
Avenida Las Heras — Buenos Aires

Secrétariat du Congrès
Avenida Santa Fé 3329, 1ère étage
1425 Buenos Aires Tél. 821.1853

Nous espérons y voir de nombreux membres

Formalités d'inscription au congrès de la FIAMC

Payer sa cotisation par un chèque barré de
100 dollars USA avant le 31-I-1986 (50 dollars pour les accompagnants)
150 dollars USA avant le 31-III-1986 (70 dollars pour accompagnants)
200 dollars USA après le 31-III-1986 (70 dollars pour accompagnants) adressé à
EMBASSY TOURS, S.R.L. -
Marcelo T. de Alvear 566
1058 Buenos Aires - Argentine

Le voyage aller-retour en avion revient à ± 42.500 frs.

Le prix de la chambre pour 6 nuits, sans pension mais avec bain, transport en autobus, Cocktail d'ouverture, banquet revient
Catégorie A single 578 dollars double, 359 dollars par personne
Catégorie B single 493 dollars double, 305 dollars par personne
Catégorie C single 282 dollars double, 208 dollars par personne
3 tours de 3 jours et 2 nuits après congrès
Mar del Plata 150 dollars
Bareloche 269 dollars
Iguazu, les cataractes du Brésil 345 dollars.

Société Médicale Belge de Saint-Luc

(Association sans but lucratif)

Président général: Prof. Dr. Lederer

Secrétariat général: Chaussée de Haecht 8 - 1030 Bruxelles

Tél.: 219.14.66

C.C.P.: 000-0321178-11

Société de St. Luc de Bruxelles. Dr. J. Sacré - Av. d'Huart 130 a - 1950 Kraainem.

Société de St. Luc de Charleroi. Dr. Dercq G. - rue de l'Industrie 1 - 6100 Mont-sur-Marchienne.

Société de St. Luc de Liège. Dr. P. Olfers - rue E. Solvay 58 - 4030 Grivegnée.

Société de St. Luc de Mons. Dr. Orban - rue Masquelier 39 - 7000 Mons.

Société de St. Luc de Namur. Dr. F. Jonard - rue Blondeau 5 - 5000 Namur.

Société de St. Luc de Tournai. Dr. Hamoir - rue du Champge 13 - 7500 Tournai.

Medicus Mundi

Secrétariat Général : Avenue de Woluwé St Lambert 78 - 1200 Bruxelles
Téléphone : 736.18.31 — C.C.P. 000-0038082-58